VILLE DE MONTBELIARD DEPARTEMENT DU DOUBS ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 septembre 2025.

Etaient présents:

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, Mme Annie VITALI, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoints

Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Priscilla BORGERHOFF, Mme Marie-Rose GALMES, Mme Brigitte JACQUEMIN, M. Eric LANÇON, M. Alain PONCET, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Sidonie MARCHAL, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

M. François CAYOT avec pouvoir à Mme Gisèle CUCHET Mme Hélène MAITRE-HENRIET avec pouvoir à M. Karim DJILALI Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER

M. Rémy RABILLON avec pouvoir à M. Gilles MAILLARD

M. Bernard LACHAMBRE avec pouvoir à M. Alain PONCET

M. Gilles BORNOT avec pouvoir à M. Eric MARCOT

Etaient absents:

M. Patrick TAUSENDFREUND

M. Mehdi MONNIER

Secrétaire de séance : Mme Priscilla BORGEROFF

OBJET

PROJET DE DYNAMISATION DU CENTRE-VILLE – MOBILISATION DU FONDS DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE DYNAMISATION COMMERCIALE – VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Cette délibération a été affichée le : 8 octobre 2025

DELIBERATION N° 2025-06.10-26

PROJET DE DYNAMISATION DU CENTRE-VILLE - MOBILISATION DU FONDS DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE DYNAMISATION COMMERCIALE - VERSEMENT DES SUBVENTIONS

Monsieur Christophe FROPPIER expose:

La création d'un fonds de soutien à destination des associations de commerçants en vue de cofinancer les actions de dynamisation commerciale a été adoptée par délibération n°2017-19.06-7 en date du Conseil Municipal du 19 juin 2017 puis modifiée par délibération n°2019-25.03-22 en date du Conseil Municipal du 25 mars 2019.

Ce fonds s'adresse aux associations de commerçants qui développent des actions au bénéfice des commerces situés dans le périmètre du centre-historique du Site Patrimonial Remarquable de Montbéliard (SPR).

Sont susceptibles d'être éligibles à cette aide, les actions qui s'inscrivent dans les orientations du plan de référence pour le développement du centre-ville, par une dynamique de conquête de clientèle. Cette aide est fixée à 50% du montant des actions, plafonnée à 10 000 € maximum par action.

C'est ainsi que l'association « CAEM », Commerces Acteurs Economiques de Montbéliard, a déposé une demande de subvention pour les actions suivantes entrant dans le cadre du dispositif :

Date action	Intitulé	Dépense TTC	Aide fixée à 50% du montant des actions, plafonnée à 10 000€ maximum
7 mars- 4 avril – 2 mai et 6 juin	Points doublés Shopping gagnant	12 134 €	6 067 €
Mai	Investissement système carte de fidélité	1 320 €	660 €
Du 11 au 14 avril	Foire expo	1 548 €	774€
7 juin	Course garçons de café	2 356 €	1 178 €
22 et 26 mai 2 et 23 juin	Convivialité visites du château	1 028 €	514€
	TOTAL	18 386 €	9 193 €

Conformément au règlement d'attribution de l'aide, approuvé lors du Conseil Municipal du 19 juin 2017, modifié par délibération du Conseil Municipal du 25 mars 2019, ces actions sont éligibles au fonds d'aide mis en place.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal approuve le versement de subvention d'un montant de 9 193 €.

Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,

Marie-Noëlle BIGUINET

Pare Soelle Biquil

Déposée en Sous-Préfecture le : 8 octobre 2025